

Annexe 2 – Appréciation / Evaluation du stagiaire par l'organisme d'accueil
→ Document à remettre au professeur référent (ou effectuant la visite de stage)

Compétences	Niveaux de maîtrise					Indicateurs de performance
	Non évaluable	Non maîtrisé	Maîtrise partielle	Bonne maîtrise	Excellente maîtrise	
Capacité à rendre compte d'un travail réalisé au sein d'une équipe projet en mettant clairement en évidence sa contribution personnelle. Gérer le patrimoine informatique - Recenser et identifier les ressources numériques - Exploiter des référentiels, normes et standards adoptés par le prestataire informatique - Mettre en place et vérifier les niveaux d'habilitation associés à un service - Vérifier les conditions de la continuité d'un service informatique - Gérer des sauvegardes - Vérifier le respect des règles d'utilisation des ressources numériques	☐	☐	☐	☒	☐	E4 - Grille d'aide à l'évaluation Indicateurs de performance Le recensement du patrimoine informatique est exhaustif et réalisé au moyen d'un outil de gestion des actifs informatiques. Les référentiels, normes et standards sont mobilisés de façon pertinente. Les droits mis en place correspondent aux habilitations des acteurs. Les conditions de continuité et de reprise d'un service sont vérifiées et les manquements sont signalés. Les sauvegardes sont réalisées dans les conditions prévues conformément au plan de sauvegarde. Les restaurations sont testées et opérationnelles. Les écarts par rapport aux règles d'utilisation des ressources numériques sont détectés et signalés.
Répondre aux incidents et aux demandes d'assistance et d'évolution - Collecter, suivre et orienter des demandes - Traiter des demandes concernant les services réseau et système, applicatifs - Traiter des demandes concernant les applications	☒	☐	☐	☐	☐	En utilisant les outils adaptés, les demandes d'assistance ont été prises en compte, correctement diagnostiquées et leur traitement correspond aux attentes. La réponse à une demande d'assistance est conforme à la procédure et adaptée à l'utilisateur. La méthode de diagnostic de résolution d'un incident est adéquate et efficiente. Une solution à l'incident est trouvée et mise en œuvre. Le cycle de résolution des demandes respecte les normes et standards du prestataire informatique. L'utilisation d'un logiciel de gestion de parc et d'incidents est maîtrisée. Le compte rendu d'intervention est clair et explicite. La communication écrite et orale est adaptée à l'interlocuteur.
Développer la présence en ligne de l'organisation - Participer à la valorisation de l'image de l'organisation sur les médias numériques en tenant compte du cadre juridique et des enjeux économiques - Référencer les services en ligne de l'organisation et mesurer leur visibilité. - Participer à l'évolution d'un site Web exploitant les données de l'organisation.	☒	☐	☐	☐	☐	L'image de l'organisation est conforme aux attentes et valorisée. Les enjeux économiques liés à l'image de l'organisation sont identifiés et les obligations juridiques sont respectées. Les mentions légales sont accessibles et conformes à la législation. La visibilité des services en ligne de l'organisation est satisfaisante. Le site Web a évolué conformément au besoin exprimé.
Travailler en mode projet - Analyser les objectifs et les modalités d'organisation d'un projet - Planifier les activités - Évaluer les indicateurs de suivi d'un projet et analyser les écarts	☒	☐	☐	☐	☐	Les objectifs et les modalités d'organisation du projet sont explicités. L'analyse des besoins et de l'existant est pertinente. Les activités personnelles sont planifiées selon une méthodologie donnée et les ressources humaines, matérielles et logicielles nécessaires sont mobilisées de manière efficace et pertinente. Le découpage en tâches est réaliste. Les livrables sont conformes. Le projet est documenté. Un compte rendu clair et concis est réalisé et les écarts sont justifiés. La communication écrite et orale est adaptée à l'interlocuteur.

Niveaux de maîtrise		E4 - Grille d'aide à l'évaluation				
Compétences		Non évaluable	Non maîtrisé	Maîtrise partielle	Bonne maîtrise	Excellente maîtrise
Mettre à disposition des utilisateurs un service informatique		Indicateurs de performance				
• Réaliser les tests d'intégration et d'acceptation d'un service • Déployer un service • Accompagner les utilisateurs dans la mise en place d'un service		☒	☐	☐	☐	☐
Organiser son développement professionnel		☒	☐	☐	☐	☐
• Mettre en place son environnement d'apprentissage personnel • Mettre en œuvre des outils et stratégies de veille informationnelle • Gérer son identité professionnelle • Développer son projet professionnel		☒	☐	☐	☐	☐
		Des tests pertinents d'intégration et d'acceptation sont rédigés et effectués. Les outils de test sont utilisés de manière appropriée. Un rapport de test du service est produit. Un support d'information est disponible. Les modalités d'accompagnement sont définies. Le service déployé est opérationnel et donne satisfaction à l'utilisateur. Les besoins de formation sont identifiés pour assurer le support ou mettre à disposition un service. L'environnement d'apprentissage personnel est délimité et expliqué. La veille est régulière et vise à : - repérer les techniques et technologies émergentes du secteur informatique ; - utiliser de manière approfondie des moyens de recherche d'information ; - renforcer ses compétences. L'identité professionnelle est pertinente et visible sur un réseau social professionnel.				

Annexe 2 – Appréciation / Evaluation du stagiaire par l'organisme d'accueil

→ Document à remettre au professeur référent (ou effectuant la visite de stage)

Niveaux de maîtrise		E5 – (option SLAM) - Grille d'aide à l'évaluation				
Compétences		Non évaluable	Non maîtrisé	Maîtrise partielle	Bonne maîtrise	Excellente maîtrise
Concevoir et développer une solution applicative		☐	☐	☐	☒	☐
Analyser un besoin exprimé et son contexte juridique		☐	☐	☒	☐	☐
Participer à la conception de l'architecture d'une solution applicative		☒	☐	☐	☐	☐
Modéliser une solution applicative		☐	☐	☐	☒	☐
Exploiter les ressources du cadre applicatif (framework)		☐	☐	☐	☒	☐
Identifier, développer, utiliser ou adapter des composants logiciels		☐	☐	☐	☒	☐
Exploiter les technologies Web pour mettre en œuvre les échanges entre applications, y compris de mobilité		☒	☐	☐	☐	☐
Utiliser des composants d'accès aux données		☐	☐	☐	☒	☐
		Indicateurs de performance				
		La proposition de la solution applicative répond au besoin exprimé dans le cahier des charges y compris dans sa dimension contractuelle : - la modélisation de l'application est conforme aux besoins ; - la maquette des éléments applicatifs de la solution respecte les fonctionnalités exprimées ; - les spécifications de l'interface utilisateur répondent aux contraintes ergonomiques. Le choix des composants logiciels à utiliser et/ou à développer est pertinent. Les composants logiciels sont validés par les procédures de tests unitaires et fonctionnels. Un service Web est exploité pour échanger des données entre applications. Les données persistantes liées à la solution applicative sont exploitées à travers un langage de requête lié à la base de données qui peut être le langage de requête proposé par les échanges applicatifs des technologies Web, un langage de requête présent dans l'outil de correspondance objet-relational ou toute autre solution de persistance. La solution est développée dans les règles de l'art : - le développement répond à l'expression des besoins fonctionnels et respecte les contraintes techniques figurant dans le cahier des charges ; - les tests d'intégration sont réalisés ; - un outil collaboratif de gestion des itérations de développement et de versions est utilisé ; - une documentation des versions vient appuyer l'intégration continue ;				

Niveaux de maîtrise		E5 – (option SLAM) - Grille d'aide à l'évaluation				
Compétences		Non évaluable	Non maîtrisé	Maîtrise partielle	Bonne maîtrise	Excellente maîtrise
Intégrer en continu les versions d'une solution applicative	☐	☐	☐	☒	☐	☐
Réaliser les tests nécessaires à la validation ou à la mise en production d'éléments adaptés ou développés	☐	☐	☐	☒	☐	☐
Rédiger des documentations technique et d'utilisation d'une solution applicative	☐	☐	☐	☒	☐	☐
Exploiter les fonctionnalités d'un environnement de développement et de tests	☐	☐	☐	☒	☐	☐
Assurer la maintenance corrective ou évolutive d'une solution applicative	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Recueillir, analyser et mettre à jour les informations sur une version d'une solution applicative	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Évaluer la qualité d'une solution applicative	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Analyser et corriger un dysfonctionnement	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Mettre à jour des documentations technique et d'utilisation d'une solution applicative	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Élaborer et réaliser les tests des éléments mis à jour	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Gérer les données	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Exploiter des données à l'aide d'un langage de requêtes	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Développer des fonctionnalités applicatives au sein d'un système de gestion de base de données (relationnel ou non)	☐	☐	☐	☒	☐	☐
Concevoir ou adapter une base de données	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Administrer et déployer une base de données	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Indicateurs de performance		- les composants logiciels sont documentés de manière à être réutilisés ; - un document est rédigé pour chaque contexte d'utilisation de l'application et est adapté à chaque destinataire tant par son contenu que par sa présentation ; - le développement tient compte des préoccupations de développement durable. L'application développée est opérationnelle conformément au cahier des charges et stable dans l'environnement de production.				
		L'évolution de la solution applicative répond aux besoins exprimés dans le cahier des charges. La modélisation de l'application existante est mise à jour par les nouvelles fonctionnalités et/ou les nouveaux correctifs apportés. L'interface utilisateur est mise à jour en respectant les contraintes ergonomiques. Un outil collaboratif de gestion des versions est utilisé. Des composants logiciels sont adaptés pour améliorer la qualité de la solution applicative. Les composants logiciels adaptés et/ou corrigés sont validés par les procédures de tests unitaires et fonctionnels. Le dysfonctionnement de la solution existante est corrigé selon les procédures en vigueur et dans les délais. Les accès aux données persistantes à travers le langage de requête du système de gestion de base de données relationnel, le langage de requête proposé par les échanges applicatifs des technologies Web, le langage de requête de l'outil de correspondance objet-relationnel ou toute autre solution de persistance sont mis à jour. Les tests de non régression sont réalisés. Les composants logiciels sont documentés de manière à être réutilisés. La documentation technique et d'utilisateurs de la solution applicative sont mises à jour. L'application améliorée et/ou corrigée est opérationnelle et stable dans l'environnement de production.				
		L'exploitation des données permet de construire l'information attendue. Les accès aux données sont contrôlés conformément aux habilitations définies par le cahier des charges. Les traitements pris en charge par les composants développés dans la base de données sont conformes aux demandes du cahier des charges. Les données sont modélisées conformément au besoin de la solution applicative. Le choix du type de base de données est pertinent. L'accessibilité des données est conforme à la qualité de service attendue. La base de données est sauvegardée selon la planification retenue. Des tests de restauration sont effectués. La base de données est opérationnelle et stable dans l'environnement de production.				